

### Bilan du mois de novembre

#### Conférence sur «L'imginaire de l'au-delà» de G. Provost

Plus de 30 personnes sont venues assister à la dernière conférence de l'année, dimanche 23 novembre. Le maître de conférences à Rennes II Georges Provost, a tenté d'élucider la part d'originalité des Bretons dans ce qu'il a nommé «l'imaginaire de l'au-delà». Une expression neutre qui sied à une analyse scientifique, pour évoquer la manière dont les Bretons de l'époque moderne se figuraient le(s) monde(s) et les entités qui leur sont liées, après la mort.

Le compte-rendu de cette conférence est joint à cette lettre info.



Calvaire de Guimilau, Katell Gollet aux Enfers (1585)

### En route vers 2026 !

#### Tarif d'entrée au musée

Pour s'adapter au contexte économique, et après accord avec les Musées Nationaux pour la diffusion d'iconographies, l'association Kastell Kozh, en concertation avec Roi Morvan Communauté, appliquera un droit d'entrée de **3€/adulte** à partir du **mardi 06 janvier**.

Une carte de fidélité individuelle vous sera proposée afin de bénéficier d'une entrée gratuite au bout de 4 visites.

#### Le mot de la présidente

Décembre marque la clôture d'une année riche en découvertes et rencontres. J'adresse mes sincères remerciements à celles et ceux qui rendent notre action possible : nos adhérents, nos soutiens financiers, nos partenaires précieux et les acteurs culturels locaux. Un merci particulier à notre salariée, dont l'engagement quotidien aide à notre rayonnement sur le territoire, ainsi qu'aux bénévoles du CA avec qui j'ai l'honneur de travailler. Votre générosité et votre dévouement sont indispensables pour faire vivre notre patrimoine commun. Jusqu'ici offerte à tous, l'entrée du musée sera désormais payante à un tarif symbolique, destiné à pérenniser nos projets.

À l'aube des fêtes, je souhaite que cette période vous apporte joie, douceur et fierté de faire partie d'une aventure collective qui place la mémoire au centre de l'avenir de notre territoire.

Rendez-vous en 2026 pour écrire ensemble de nouvelles histoires !

Bien fidèlement,  
Corinne VOLA

#### Date AG et bulletins adhésion

L'Assemblée Générale de Kastell Kozh aura lieu le **vendredi 6 février 2026 à 18h30 à la salle Ty ar vro Pourleth** de Guémené. Au programme, le bilan de l'année puis les perspectives et projets de 2026.

Pour 2026, pensez à (re)adhérer à Kastell Kozh. L'adhésion annuelle ne coûte que 5,00 € et vous permet de voter à l'assemblée générale.

Vous pouvez adhérer sur place, à l'espace muséal des Bains de la Reine (5, place du château à Guémené-sur-Scorff) ou en renvoyant le bulletin d'adhésion ci-joint complété et signé par mail à l'adresse suivante : contact@kastellkozh.bzh

